

# Comment raccorder votre projet au réseau de gaz naturel ?

Nous vous accompagnons sur l'ensemble des étapes de votre projet au gaz naturel : de sa conception à la mise en service de votre raccordement.

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur commercial GRDF

OU **N°Cristal 09 69 36 35 34**

APPEL NON SURTAXE



Téléchargez Le Guide des bonnes pratiques des réalisations des ouvrages gaz.

## Le gaz naturel au service du développement durable



### Performance économique

#### Optimisation des coûts :

- Coût d'aménagement.
- Coût d'investissement.
- Compétitivité de la facture globale.
- Coût global maîtrisé.



### Qualité de vie

- Maîtrise des charges.
- Lutte contre la précarité énergétique.
- Confort.



### Performance environnementale

- Diminution des consommations.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) et de particules.
- Développement des énergies renouvelables.

CONCEPTION RÉALISATION MISTIGIS - Février 2016

## Le gaz naturel : une énergie locale de plus en plus verte et vecteur d'avenir

### LE CYCLE VERTUEUX DU BIOMÉTHANE



Ref : 20080716 - Photo : Fotolia

### 1 L'étude de votre projet de raccordement

- Un site Internet : [www.cegibat.grdf.fr](http://www.cegibat.grdf.fr) pour vous informer également sur les solutions les plus performantes ainsi que sur les réglementations en vigueur et à venir.
- Un guide Cegibat Chaufferie : implantation d'une nouvelle chaufferie pour vous aider à réaliser une chaufferie gaz dans un bâtiment neuf ou existant en tenant compte des exigences réglementaires.

### 2 L'organisation de votre projet

Si besoin vous pouvez accompagner votre dossier de raccordement d'une attestation de TVA réduite que vous pouvez télécharger sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### 3 La réalisation des travaux

- Nous mettons à votre disposition des guides d'aide à la réalisation de vos travaux :
- Guide des bonnes pratiques des réalisations des ouvrages gaz.
  - Guide de la Distribution du gaz.

Retrouvez tous ces Guides sur : [grdf.fr](http://grdf.fr)

### 4 La mise en service

Vous pouvez choisir librement votre fournisseur en consultant la liste disponible sur : [www.energie-info.com/pro](http://www.energie-info.com/pro)  
Retrouvez l'arrêté du 2 août 1977 : [http://www.cegibat.grdf.fr/sites/all/libraries/filemanager/files/Textes\\_reglementaires\\_gaz/Arrete\\_du\\_2\\_août\\_1977\\_version\\_consolidee\\_au\\_20150129.pdf](http://www.cegibat.grdf.fr/sites/all/libraries/filemanager/files/Textes_reglementaires_gaz/Arrete_du_2_août_1977_version_consolidee_au_20150129.pdf)

Quel que soit votre fournisseur  
L'énergie est notre avenir, économisons-la!

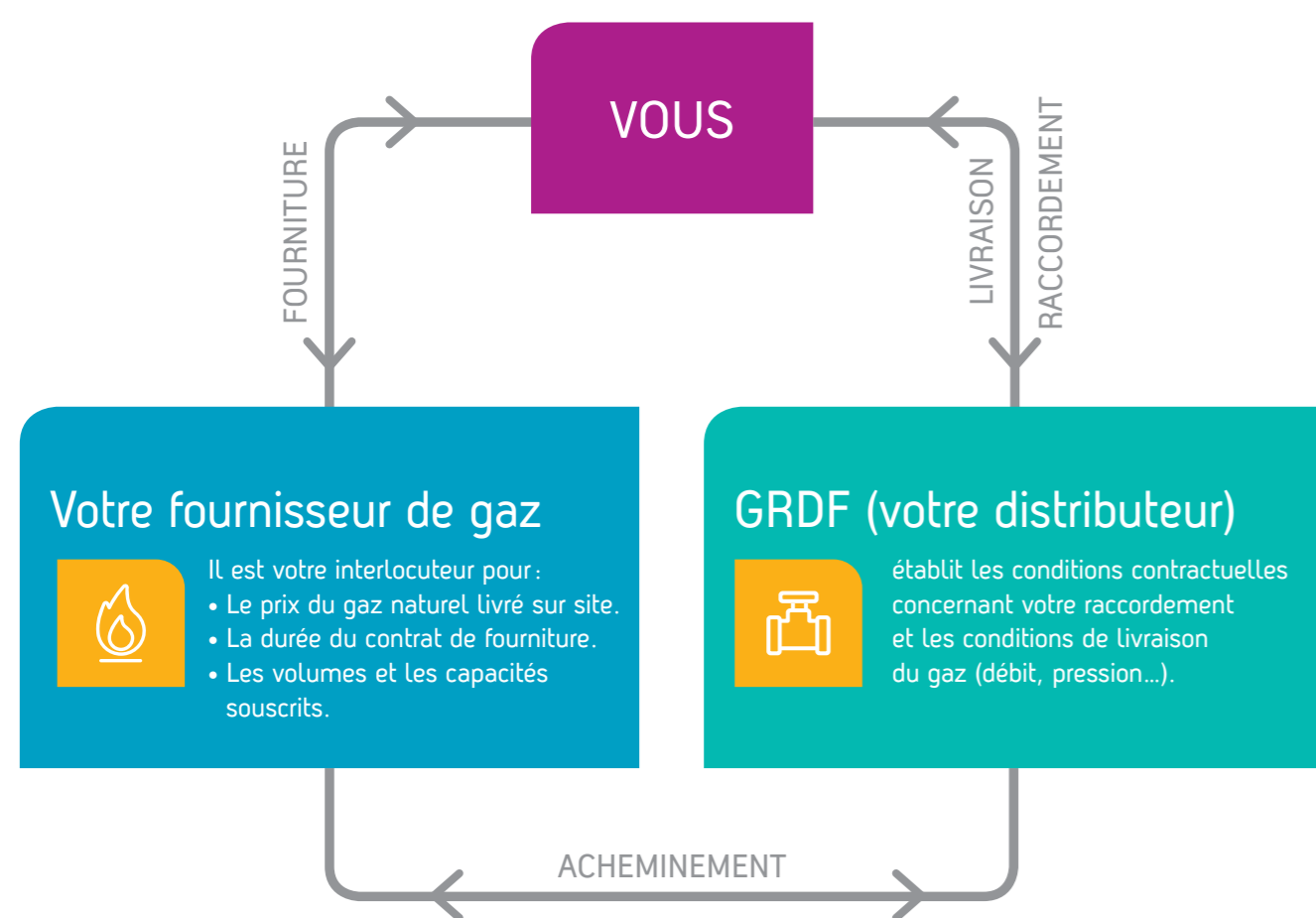
[grdf.fr](http://grdf.fr)

GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros - Siège social: 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS : PARIS 444 786 511



# Le raccordement de votre projet au réseau gaz naturel en 4 étapes

## Les intervenants sur votre projet



## 1 L'étude de votre projet de raccordement

À cette étape, pour le suivi de votre dossier, votre contact est votre **interlocuteur commercial GRDF**

### VOUS

**Vous devrez fournir à votre interlocuteur commercial GRDF les éléments suivants :**

- Vos coordonnées et adresse ainsi que celles du site du raccordement.
- Le ou les usages souhaités du gaz naturel.
- Vos besoins souhaités en termes de puissance et de pression.
- La date souhaitée de livraison de votre bâtiment.
- Un plan de situation.
- Un plan de masse avec un emplacement envisagé de la chaufferie.

### GRDF

**Votre offre ferme sous 1 mois**

**GRDF valide les grands principes d'alimentation de gaz naturel de votre projet et vous transmet une offre de raccordement comprenant :**

- Le coût du raccordement.
- L'emplacement convenu du point de livraison.
- Le descriptif des travaux.
- Les prestations prises en charge par GRDF et celles à réaliser par vous-même.
- Le planning et le délai de réalisation des travaux à compter de votre accord sous réserve de l'obtention des autorisations administratives.

**Cette offre de raccordement est valable 6 mois à compter de sa date d'envoi.**

Dès réception de votre accord, nous établissons les grandes étapes de votre projet et nous demandons les travaux.

## 2 L'organisation de votre projet

À cette étape, pour le suivi de votre dossier, votre contact est votre **interlocuteur technique GRDF**

### VOUS

**Vous acceptez l'offre de raccordement.**

**Vous adressez à GRDF :**

- L'offre de raccordement datée et signée.
- L'attestation de TVA réduite si besoin.
- Le paiement de l'acompte (ou bon de commande) indiqué sur l'offre de raccordement.

### GRDF

**GRDF vous confirme :**

- La réception de votre paiement.
- Les coordonnées de votre interlocuteur technique qui suivra vos travaux.
- Le planning des travaux.

**Le numéro de PCE : à conserver précieusement pour faire la demande de mise en service à votre fournisseur de gaz.**

Votre interlocuteur technique vous contactera pour établir un planning prévisionnel afin d'assurer la coordination des travaux et se chargera de lancer une étude détaillée, les démarches administratives ainsi que la commande des matériels nécessaires.

## 3 La réalisation des travaux

À cette étape, pour le suivi de votre dossier, votre contact est votre **interlocuteur technique GRDF**

### VOUS

**Vous choisissez un installateur professionnel pour réaliser l'installation intérieure de la chaufferie.**

Ce dernier vous fournira également un certificat de conformité à remettre au technicien GRDF le jour de la mise en service.

Vous réalisez ou faites réaliser l'ouvrage intérieur, conformément à la réglementation en vigueur et assurez les prestations à votre charge mentionnées dans votre offre de raccordement.

### GRDF

**Votre interlocuteur technique vous contactera pour confirmer plus précisément :**

- Les conditions de pose des matériels techniques de comptage gaz.
- La date de mise en gaz prévue\*.

**Il vous contactera 15 jours avant le début du chantier.**

Avant le démarrage des travaux, votre interlocuteur technique GRDF prendra contact avec vous ou avec votre maître d'œuvre pour coordonner nos interventions respectives.

\* La mise en gaz correspond à l'étape d'alimentation de votre branchement. Le gaz n'est pas encore disponible dans votre installation intérieure, il faudra demander la mise en service à votre fournisseur de gaz.

## 4 La mise en service

À cette étape, pour le suivi de votre dossier, votre contact est votre **fournisseur de gaz**

### VOUS

- **Vous choisissez votre fournisseur de gaz naturel** (liste des fournisseurs disponibles\*) Vous lui transmettez le plus tôt possible votre numéro PCE pour faire une demande de mise en service.
- Vous récupérez le certificat de conformité de votre installateur que vous fournirez au technicien GRDF.
- Vous réglez le solde de la facture.

\* [www.energie-info.com/pro](http://www.energie-info.com/pro)

### FOURNISSEUR

**Votre fournisseur de gaz contacte GRDF pour demander la mise en service.**

### GRDF

**GRDF réalise la mise en service au moment de la remise du certificat de conformité.**